

# Comité Européen Interrégional de Coordination Technique (CECTI)

## 12° rencontre

Jeudi 19-04-2018

Milan

Région Lombardie, 1 place Città di Lombardia

### Présents :

- Association Chablais/Canton Vaud : Christian **SCHÜLÉ**
- Région Piémont : Gaetano **DI BLASI** (en téléconférence)
- Région Lombardie : Giuseppe **COSTA**
- Région Emilie-Romagne : Monica **VALERI**
- Région Ligurie : Veronica **RAIOLA** (en téléconférence)
- Région Toscane : Stefano **ROMAGNOLI**, Riccardo **VIGNI**, Lina **VOTTA**
- Région Pouilles : Angelo Fabio **ATTOLICO**
- Région Basilicate : Emanuele **NICOLETTI**, Elena **IACOBELLO** (en téléconférence)
- AEFV : Francesco **FERRARI**, Luca **BRUSCHI**, Sami **TAWFIK**, Stefano **LANDI**

### Début des travaux : 11h30

#### Point 1 : Introduction Association Européenne des Chemins de la Via Francigena.

**M Bruschi** ouvre la séance en décrivant les résultats obtenus par le CECTI dans les deux dernières années de travail et les objectifs 2018.

#### **Année 2016 :**

- Réalisation du *Vademecum des standards européens du parcours de la Via Francigena*
- Réalisation du *Manuel de la signalisation le long de la Via Francigena en Italie*

#### **Année 2017 :**

- Réalisation du guide officiel de la Via Francigena édité par « Terre di Mezzo » - tronçon italien, version en italien et en anglais
- Réalisation de l'Application officielle de la Via Francigena réalisée par le partenaire de l'AEVF, Itineraria Srl – tronçon suisse et italien, version en italien, en français et en anglais.
- Elaboration du nouveau *Visual Identity* AEFV, réalisé par l'architecte Gianluca Sgalippa.

**Année 2018.** Pour l'année 2018, les principaux objectifs sont :

- Réalisation du guide officiel de la Via Francigena – tronçon Canterbury/Col du Grand Saint Bernard, en collaboration avec l'éditeur « Suisse Itinérance » (la sortie du guide est prévue pour le 1 avril 2019)
- Traduction en français du guide officiel – tronçon italien
- Identification des instruments utiles à la réalisation de l'observatoire européen sur la Via Francigena

L'importance de la première Assemblée Générale de l'AEVF réalisée en France a été soulignée, elle aura lieu le 18 mai à Champlitte (Bourgogne-Franche-Comté).

**M Tawfik** souligne que l'Assemblée automnale de l'AEVF a été programmée à Ivrea (Piémont). Pour le moment, les dates possibles sont 9-10 novembre 2018 ou 16-17 novembre 2018.

**M Bruschi** parle du projet **Routes4you**. Il s'agit d'un projet commun entre l'Institut Européen des Itinéraires Culturels (IEIC) du Luxembourg, du Conseil de l'Europe et du DG Regio de la Commission Européenne (c'est la première fois et pour cela, tout le mérite revient à Stefano Dominioni, directeur IEIC) projet de 1,1 million d'euro et pour l'utilisation des Itinéraires Culturels du CoE en tant qu'instruments de développement territorial dans les 4 Macro-Régions européennes traversées (Alpine, Adriatico-Ionique, Danubienne, Baltique). Le Comité de Pilotage s'est réuni à Bruxelles le 27 mars dernier. L'AEVF a participé pour la Macro Région Alpine. La prochaine rencontre est prévue à Venise, le 6 juin prochain, pour la zone Adriatico-Ionique.

**M Romagnoli** reprend le thème de la signalisation de l'AEVF, en soulignant la nécessité de l'intégrer aux directives MIBACT en référence au projet en cours : *Cammini d'Italia*.

**M Tawfik** souligne que la signalisation de la Francigena est structurée sur les 4 Pays (Angleterre, France, Suisse, Italie), chacun pays suivant sa réglementation nationale de son propre code de la route. En Italie, il n'est pas possible d'utiliser le logo AEVF, mais le pictogramme des marcheurs qui est déjà inclus dans le code de la route. En tout cas, des modifications éventuelles suggérées par le Ministères seront évaluées.

## **Point 2 : Résultat des projets 2017 et des activités effectuées dans chaque Région de la Francigena (focus sécurité, entretien et signalisation).**

### **REGION EMILIE-ROMAGNE**

**Mme Valeri** souligne les principales actions effectuées par la Région Emilie-Romagne au cours de 2017, en plus des actions communes déjà citées dans le cadre du CECTI : (voir ci-joint présentation *Power Point*).

- L'APT Emilie-Romagne, en collaboration avec l'Assessorat régional au Tourisme, a réalisé un projet de communication et promo-commercialisation des chemins locaux, régionaux, interrégionaux et européens qui traversent la Région (actuellement 14).

Cette proposition, dotée d'une image coordonnée et de propositions commerciales spécifiques, déclinée sur chaque chemin, a été présentée à l'occasion des principales foires de secteurs ciblées : Bourse du Tourisme religieux de Rome, TTG de Rimini, BIT de Milan. L'APT, en accord avec l'Assessorat au Tourisme, a développé le travail, transféré au MIBACT pour la rédaction de l'Atlas des Chemins et, encore aujourd'hui, il suit les développements et participe aussi à la table ronde pour les ressources destinées à la Via Francigena (fiche CIPE).

- Le travail de reconnaissance des chemins régionaux a été transféré dans le portail [www.camminiemiliaromagna.it](http://www.camminiemiliaromagna.it) et accompagné d'une campagne de communication *social*.
- De nombreux *fam.trip* ont été réalisés le long des itinéraires et aussi le long de la Francigena.
- Une convention spécifique AEVF-APT Emilie-Romagne a été élaborée pour la gestion des actions d'intérêt commun.
- Une table technique a été créée sur le tourisme religieux avec la CEI à laquelle l'AEVF participe.

**M Bruschi** transmet la nécessité d'identifier au plus tôt, au niveau régional, un sujet de référence pour l'entretien ordinaire du parcours et la gestion de la signalisation. A ce jour, des difficultés sont encore présentes sur les tronçons en province de Plaisance et Parme.

**Mme Valeri** informe que l'Apt, sur demande de nombreux Chemins et Communes, a fourni au cours de la dernière table technique de coordination régionale, un brouillon d'un modèle de protocole entre les Communes qui sont traversées par un Chemin. Il veut être un sujet de réflexion et un instrument de soutien pour la coordination d'activité de promotion commune en accord avec la promotion régionale, en plus d'un modèle de travail pour la mise en place d'actions partagées entre les institutions locales ainsi que pour la gestion de l'entretien ordinaire des parcours, en prenant exemple non seulement sur les modèles de protocoles existants en région Emilie-Romagne, mais aussi sur le modèle mis en place par la Région Toscane.

## **REGION LOMBARDIE**

**M Costa** souligne les principales actions effectuées par la Région Lombardie au cours de l'année 2017, en plus des actions déjà citées, réalisées dans le cadre du CECTI : (voir ci-joint présentation *Power point*)

- Le thème des Itinéraires culturels a été codifié par la Région en partant de la Loi régionale du 7 octobre 2016 – n. 25/2016 « **Politiques régionales en matière culturelle. Réforme de la législation** ».
- En particulier, l'**Avis de Concours POR FESR 2014-2020 Attracteurs culturels** a été lancé, avec une ligne spécifique concernant « Itinéraires et chemins culturels ». L'objectif est la mise en réseau des itinéraires et le développement de la part d'une filière d'entreprises culturelles et touristiques de produits et de services novateurs et intégrés.

Les ressources disponibles sont de 5 millions d'euro et la contribution maximale pour chaque projet est de 500.000 euro.

A ce jour, 46 projets concernant l'attracteur culturel « Itinéraires et chemins culturels » sont arrivés et la phase d'enquête pour la sélection est en cours.

- La région Lombardie a signé une convention spécifique avec l'AEVF pour la réalisation des activités pour l'année 2017 :
  - Réalisation d'une étude de faisabilité préparatoire à la candidature UNESCO de la Via Francigena (en collaboration avec les autres Régions italiennes intéressées) ;
  - Gestion et contrôle de la signalisation, géo-référenciation du tronçon lombard. Animation de la Via à travers le projet *I Love Francigena*. Réalisation du site [www.lombardia.viefrancigene.org](http://www.lombardia.viefrancigene.org);
  - Réalisation de l'app officielle de la Via Francigena (en collaboration avec les autres Régions italiennes intéressées) ;
  - Conception, réalisation et installation des panneaux d'information de la Via dans les points-étapes lombards ;
  - Suivi des Communes lombardes pour la réalisation de la gouvernance de la Via.
- En 2018, la création, au niveau régional, de **tables de travail thématique** est prévue. Une des tables pourrait être consacrée aux chemins et à la Francigena, en engageant tous les acteurs qui, à différents titres, s'occupent de la gestion de l'itinéraire.

**M Bruschi** et **M Tawfik**, au vu des résultats des premiers projets exposés, proposent la création d'une **plate-forme de travail** interne au CECTI, dans laquelle on pourra partager les actes réglementaires, la documentation et les projets d'intérêt commun.

- **Les Régions présentes acceptent et M Tawfik s'engage à travailler dans cette direction.**

## **REGION POUILLES**

**M Attolico** souligne les principales actions effectuées par la Région des Pouilles au cours de l'année 2017 :

- En 2017, deux projets d'excellence ont été réalisés en collaboration avec PugliaPromozione, l'AEVF et les acteurs du territoire : Monts Dauni et South Cultural Routes.
  - Projet « **Monts Dauni : valorisation intégrée des excellences de caractère culturel, religieux, paysager et oeno-gastronomique** ». Il a eu lieu du 24/07/2017 au 24/09/2017. Les actions principales effectuées ont été : la cartographie du tracé, l'identification des *standards* minimums à pied et en vélo par rapport au *vademecum* de l'AEVF, les actions de valorisation afin d'obtenir la certification d'Itinéraire culturel CoE, le suivi des Communes et des Régions dans les activités de gouvernance de l'itinéraire, l'étude des politiques sur le thème des chemins dans les Pouilles et la comparaison avec les politiques de secteur d'autres Pays.
  - Projet « **South Cultural Routes** ». Il a eu lieu du 25/10/2017 au 25/02/2018. Les actions principales effectuées ont été : l'identification et la description des Itinéraires sur lesquels développer le Master Plan, la géo-référenciation et la

cartographie, l'infrastructure légère, la mise en œuvre de la signalisation officielle, la composition d'une base de données des Communes impliquées.

A travers les deux projets décrits ci-dessus, 800km de géo-référenciation du Gargano à Santa Maria di Leuca ont été effectués. Une étude de faisabilité a été créée pour le développement de la VF dans les territoires intéressés.

- En ce qui concerne la gouvernance de l'itinéraire, la Région des Pouilles a en programme de subdiviser le parcours régional en 3 zones : nord, centre et sud. Une telle division permettrait d'agir à travers les unions de communes. En particulier, une salle de contrôle sera créée qui collaborera avec un forum qui recueillera les instances des territoires.
- En 2018, la Région des Pouilles prévoit de continuer le travail de coordination en synergie avec les autres Régions du sud (Campanie, Molise, Basilicate et Latium tronçon sud), en vue de la certification du tronçon sud en tant qu'itinéraire culturel du CoE.
- La rédaction d'un « Atlas des Chemins » est prévue, Atlas emprunté à celui national du MIBACT pour les chemins des Pouilles.

**M Ferrari** est satisfait du travail de coordination mis en place par les Région du sud pour l'obtention de la certification, qui représentera un pas important pour la Francigena au niveau européen.

#### **SUISSE. CANTON DE VAUD**

**M Schülé** souligne les principales actions effectuées sur le tronçon suisse au cours de 2017 :

Il souligne que la Francigena traverse deux cantons en Suisse (Vaud et Valais) et qu'elle est identifiée comme parcours régional, Itinéraire E70. Elle est insérée dans le programme national Swiss Mobile.

- Il souligne qu'en Suisse il faut travailler sur la gouvernance nationale de l'itinéraire, étant donné que pour le moment, les contacts ont été pris surtout avec les Cantons et les Communes.
- Il explique aussi l'importance de renforcer la communication en allemand, afin d'impliquer les autres territoires. Il note une faible efficacité du terme « Francigena » pour la communication, étant donné qu'il ne sonne pas très clair pour les français et les allemands.
- Il souligne comment l'app officielle de la Via Francigena peut travailler en synergie avec l'app développée par Swiss Mobile.
- Il informe que dans les prochaines semaines, en accord avec l'AEVF, une lettre d'information sera envoyée à toutes les communes suisses sur le parcours afin de les sensibiliser au projet et demander leur adhésion à l'Association.
- Il rappelle le travail effectué durant l'été 2017 avec la visite de **M Tawfik** à Aigle Région pour solliciter l'échange de bonnes pratiques et le dialogue entre l'AEVF et les territoires.

#### **REGION PIEMONTE**

**M Di Blasi** rappelle les principales actions effectuées par la Région Piémont au cours de l'année 2017, en plus des actions communes déjà citées dans le cadre du CECTI :

L'insertion de la Via Francigena dans le réseau des sentiers de la Région Piémont est en cours de réalisation. Cet important passage permettra de gérer au mieux les questions liées à l'entretien ordinaire du parcours.

- Il souligne le travail de cartographie des difficultés effectué au niveau régional à l'occasion de la reconnaissance demandée par le MIBACT pour les fonds CIPE.
- Il rappelle la volonté de créer un Atlas des Chemins régionaux réalisé sur le modèle de celui national du MIBACT.
- Il confirme la volonté de la Région Piémont d'accueillir l'Assemblée Générale automnale de l'AEVF à Ivrea.

### **REGION BASILICATE**

**M Nicoletti** explique les principales actions effectuées en Région Basilicate au cours de l'année 2017 :

- Le principal objectif de la Région est la définition du tracé, sur la base d'études historiques déjà effectuées au cours des années précédentes. En plus, une définition ponctuelle du patrimoine culturel matériel et immatériel est nécessaire, patrimoine sur lequel le parcours se greffera.
- Il souligne la volonté de collaborer avec les autres Régions du tronçon sud pour l'objectif commun de la certification d'Itinéraire culturel du CoE.
- Il précise l'intérêt pour le projet Routes4you, la Région Basilicate faisant partie de la Région Adriatico-Ionique.

### **REGION LIGURIE**

**Mme Raiola** souligne les principales actions effectuées par la Région Ligurie au cours de l'année 2017, en plus des actions communes déjà citées, réalisées dans le cadre du CECTI :

Elle exprime la volonté de relier la Francigena aux Voies déjà codifiées par la Région, en particulier le « Sentiero Liguria ». Ce lien permettrait un rôle stratégique de connexion avec les « Chemins de Saint Jacques ».

**M Bruschi** suggère à la Région Ligurie de développer davantage la marque « Sentiero Liguria/Via Francigena », ainsi que la connexion avec le Chemin de Saint Jacques. Le site [www.viefrancigene.org](http://www.viefrancigene.org) est à disposition pour mettre en évidence ce parcours.

**M Landi** souligne le rôle stratégique de soutien aux Régions qui peut être effectué par la Francigena Service srl, qui l'a inséré dans son propre plan industriel pour l'année 2018 :

- La réalisation d'une vidéo de présentation et de promotion de l'itinéraire.
- La réalisation d'un observatoire sur la Francigena, pour donner une réponse à la demande croissante de chiffres précis concernant la fréquentation de la Via Francigena.

**M Tawfik** anticipe les points spécifiques à l'Ordre du Jour, en soulignant que des contacts ont déjà été pris pour identifier une personne apte à réaliser des vidéos et que des propositions de développement sur le thème de la collecte de données et de l'observatoire ont déjà été proposées à l'AEVF et à Francigena Service srl.

### **Point 3 : Création d'un Produit Touristique Homogène sur la Francigena en Région Toscane.**

**Information** (voir présentation *Power Point* ci-joint)

**Mme Votta, M Vigni et M Romagnoli** exposent le système de gestion de la Francigena mis en œuvre par la Région Toscane. Les 380 km de Francigena régionale, traversant 39 communes, ont été divisés en 4 zones territoriales, en identifiant 4 Communes chef de file : Nord (Pontremoli), Centre-Nord (Lucques), Centre-Sud (Fuецchio), Sud (Sienne). L'objectif est la création du premier **Produit Touristique Homogène**. Toutes les Communes ont en effet signé une convention et les chefs de file formalisent les protocoles opérationnels avec *Toscana Promozione Turistica* (promotion) et *Fondazione Sistema Toscana* (communication web). Le but de la convention est de permettre, à travers la maîtrise des coûts de gestion et la planification des activités, l'exercice des fonctions d'accueil et d'information touristique au-delà de la commune, les activités d'entretien périodique ordinaire, la promotion et la communication du produit touristique et le suivi et l'analyse des flux touristiques. Un groupe opérationnel et de coordination sera créé pour la promotion unitaire et intégrée du produit et un plan sur 3 ans sera établi qui prévoira la participation à des foires de secteur, la réalisation d'évènements et de campagnes.

- **Situation du parcours.** Celui de randonnée est désormais consolidé et bientôt, il sera approuvé en tant que tracé définitif. Celui cyclo-touristique aussi a été identifié et une vérification des derniers points critiques est en cours avant l'approbation définitive ; pour les panneaux et la mise en sécurité, la Région a récemment mis à disposition 315.000 euro. Les travaux devraient se conclure avant l'été 2018. La situation est analogue pour la voie à cheval, bien que quelques problèmes subsistent sur le tronçon Cisa-Lucques où le parcours devrait suivre le Chemin del Volto Santo.
- **Entretien.** Le parcours de randonnée a été classé dans 4 catégories : tronçons sur route, sur routes blanches, sur chemins de terre et sentiers. Les activités d'entretien nécessaires et le coût au kilomètre ont été identifiés pour chacune d'entre elles, ainsi que les exécuteurs. Pour les opérations d'entretien ordinaire, pour les 3 années 2018-2020, 360.000 euro ont été mis à disposition.
- **Observatoire Touristique du Produit.** C'est l'instrument que le produit touristique aura à sa disposition avec les devoirs d'évaluation constante de la durabilité et de la compétitivité des activités d'accueil et d'organisation territoriale à travers l'engagement de tous les sujets qui œuvrent sur le territoire. L'Institut Régional de Programmation Economique Toscane (IRPET) fournira périodiquement des relevés statistiques sur : l'analyse de la demande et de l'offre avec les approfondissements de moyen et court terme ; la croissance de la présence touristique apportée par les principaux marchés internationaux et nationaux ; la dépense moyenne du touriste ; les données sur la valeur ajoutée et sur l'emploi ; les analyses de *benchmark*.
- **Accueil.** L'objectif principal est la création d'un réseau des Auberges. Bientôt, une activité d'information sera lancée, dans le but de faire connaître le genre introduit par

la nouvelle loi régionale sur le Tourisme, c'est-à-dire le Refuge de randonnée. Un instrument normatif qui permet de créer des structures d'accueil le long des chemins reconnus avec des règles de gestion simples et spécifiques. Actuellement les auberges financées avec les fonds Par-Fas 2007-2013 sont au nombre de 15, pour un total de 487 lits. Le repérage des structures religieuses qui offrent l'hospitalité gratuitement aux pèlerins est presque terminé. Enfin, les standards minimums pour les structures d'accueil privées seront bientôt formalisés.

**En conclusion, la Région Toscane souligne l'importance, pour chaque Région traversée, de définir le parcours officiel à travers une délibération régionale spécifique, de façon à avoir un instrument qui permette de préserver le parcours et de programmer des interventions appropriées sur l'infrastructure.**

#### **Point 4 : Coordination de l'accueil « Via Francigena Friendly »**

La Région Val d'Aoste (coordinatrice sur le thème de l'accueil), à travers la Doct. **Laurette Proment**, a envoyé aux autres Régions les questionnaires à soumettre aux structures d'accueil intéressées pour faire partie des listes « Via Francigena Friendly ». L'échéance pour la remise des questionnaires a été fixée au 27 avril 2018.

**M Tawfik** demande que l'AEVF puisse suggérer aux Régions :

- Des structures potentiellement intéressées pour être insérées dans les listes « Via Francigena Friendly ».
- Les éventuelles erreurs dans les données présentes dans les listes.
- Nous restons en attente d'une réponse de la part des Régions au questionnaire envoyé par Mme Proment, définissant les étapes à suivre.

#### **Point 5 : les guides officiels de la Via Francigena : a) tronçon Canterbury-Col du Grand Saint Bernard b) tronçon italien (nouvelle mise à jour, ebook et version en FR). Information.**

**M Bruschi** illustre le projet pour la réalisation du guide officiel de la Via Francigena tronçon Canterbury-Col du Grand Saint Bernard. La sortie du guide, à la charge de l'éditeur suisse « Suisse Itinérance », est prévue pour le 1 avril 2019. Durant l'été 2018, les repérages nécessaires seront effectués et, pour le tronçon français, nous demanderons la collaboration de la FFRP (Fédération Française de la Randonnée Pédestre). Le tracé tiendra compte aussi de celui historique de Sigéric, autant pour le tronçon français (régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté) que pour la frontière franco-suisse.

**M Tawfik** informe à propos de la prochaine réalisation de la troisième mise à jour de l'édition du guide officiel « *La Via Francigena. 1.000 km à pied du Grand Saint Bernard à Rome* », par l'éditeur Terre di Mezzo. A ce propos, nous demandons aux Régions intéressées de communiquer à l'AEVF et à l'éditeur les éventuels changements du parcours et de confirmer les informations concernant les lieux d'accueil présents dans le guide. Les données recueillies serviront aussi pour la réalisation de la seconde mise à jour de la version en anglais et pour la première édition du guide en français, prévue pour l'été 2018. Toutes les nouvelles versions du guide seront disponibles aussi en format ebook.

## **Point 6 : Observatoire sur les flux de touristes/pèlerins le long de la Via Francigena.**

### **Proposition.**

**M Tawfik** souligne la nécessité d'identifier des instruments utiles pour l'enregistrement des passages des pèlerins/touristes le long de la Francigena. Les données sont fondamentales pour mieux faire comprendre aux territoires l'impact des Itinéraires sur le développement local et pousser les privés à investir sur le développement des services le long de la Via. Pour le moment, l'AEVF travaille uniquement sur les données recueillies par la vente des crédenciales officielles. Au cours de l'année 2017, environ 13.000 crédenciales ont été vendues et une enquête statistique a été effectuée sur 1.500 crédenciales, en identifiant les tendances selon : le sexe, l'âge, le motif du voyage, le point de départ et le point d'arrivée.

Une évolution possible de ce système, envisageable pour l'année 2018, pourrait être l'utilisation de l'application officielle. L'app permet en effet de tracer, sous forme globale et anonyme, le déplacement des utilisateurs le long du chemin, en permettant ainsi d'avoir des indications sur les flux de déplacement le long des étapes de l'itinéraire. L'AEVF a déjà demandé au développeur de l'app, Itineraria srl, de prévoir un devis pour cette évolution de l'app.

Une autre évolution possible pourrait être d'identifier un nombre déterminé de points de passage et de définir avec ces derniers une modalité de recueil des données et d'analyse qualitative des passages.

**M Romagnoli** souligne que les tentatives d'enregistrer les passages en région Toscane ont été nombreuses (caméras à hauteur des pieds, interviews qualitatives, hotspot TIM), mais qu'un modèle qualitatif et quantitatif efficace n'a pas encore été trouvé. La solution pourrait être de renforcer le réseau des structures « Francigena Friendly », en les insérant dans les données de relevé statistique régional. Le système nécessite des coûts de mise à jour des *software*, mais garantirait un flux sûr des données.

En plus, nous pourrions mettre en place une analyse basée sur certains éléments :

- Analyse qualitative à effectuer sur le réseau des auberges le long de la Francigena.
- Développement des fonctionnalités de l'application officielle de la Via Francigena.

Mme Valeri souligne la nécessité d'ajouter aussi une analyse web sur les sentiments générés par la Francigena. En particulier, l'APT Emilie-Romagne a déjà testé certains types d'analyse sur les réseaux sociaux basés sur l'utilisation des *hashtag*. Dans ce cas, il faut construire un projet de communication spécifique qui demande l'utilisation d'*hashtag* spécifiques pour parler de Francigena au niveau national ou européen.

**M Bruschi** souligne l'importance d'obtenir des données sûres pour le *Testimonium* aussi. Aujourd'hui la distribution de l'attestation est gérée par Opera Romana Pellegrinaggi sur la place Saint Pierre, par les Bureaux du Presbytère de Saint Pierre et par le service d'accueil des pèlerins Ad Limina Petri au Centre San Lorenzo. Au jour d'aujourd'hui, des problèmes dans la gestion du service et des difficultés dans l'obtention des données sur la distribution du *Testimonium* ont été relevés. Il est donc important de renforcer les rapports avec ces

sujets afin de demander une amélioration du service, en impliquant aussi la Commune de Rome afin qu'elle établisse un meilleur accueil à l'arrivée.

➤ **AEVF s'engage à activer des contacts avec le bureau ORP de Rome**

**M Costa** et **M Romagnoli** soutiennent que le renforcement des instruments utiles à la création d'un observatoire sur la Francigena, au niveau national, doit passer par l'engagement du Ministère. Dans le cas de l'Italie, le MIBACT, avec les fonds CIPE, devrait trouver les ressources nécessaires pour la constitution d'un système de gestion intégré qui prenne en considération les éléments décrits ci-dessus.

**Fin des travaux 16h15**

Secrétaire de séance : Sami TAWFIK